

Fichier 5 B 33

Histoire de LESTONAN

Éléments singuliers

A. L'Ecole de Lestonan

1. La naissance (1885) : l'application des lois Jules Ferry

Avant les années 1880, le taux d'illettrisme culmine à près de 90 % à Ergué-Gabéric. Suite aux lois de 1881-1882 rendant l'école primaire publique, gratuite et obligatoire, la municipalité républicaine décide de doter le hameau industriel de Lestonan d'une **école mixte de quartier (créée en 1885)**. [[1](#), [2](#)]

L'école s'installe au cœur d'un quartier en pleine mutation, porté par l'essor démographique des familles d'ouvriers de la **papeterie Bolloré** voisine. [[1](#)]

2. La crise de croissance et la classe unique (1912)

Au début du XXe siècle, l'école publique est victime de son succès et du manque de moyens alloués par l'administration. [[1](#)]

- En **1912**, l'école de Lestonan atteint un point de rupture critique. **Une classe unique accueille jusqu'à 98 élèves** en même temps ! [[1](#)]

- Les instituteurs de l'époque (comme Monsieur Godet, dont les rapports d'inspection de l'époque notent le talent malgré un sérieux penchant pour la boisson !!!) doivent gérer des effectifs ingérables. [[1](#)]
- Cette situation alerte les journaux républicains comme *Le Citoyen*, qui font pression sur la préfecture pour dédoubler les classes et construire de nouveaux locaux face à l'inertie de la mairie.

3. La « Guerre Scolaire » et l'affrontement patronal (1928-1930)

C'est la période la plus spectaculaire de l'histoire de Lestonan. Dans les années 1920, l'école républicaine (dirigée par l'instituteur laïque **Judicaël Gloaguen**) fait face à l'offensive du patron de l'usine, René Bolloré. [[1](#)]

- **1928-1929** : René Bolloré finance et fait bâtir à Lestonan ses propres écoles privées catholiques et gratuites : l'école *Sainte-Marie* pour les filles (1928) et l'école *Saint-Joseph* pour les garçons (1929). [[1](#), [2](#)]
- **La pression sur les ouvriers** : Une véritable guerre idéologique éclate. La direction de l'usine exerce de fortes pressions sur ses ouvriers. Ceux qui s'obstinent à laisser leurs enfants à l'école communale laïque de Lestonan sont menacés de licenciement ou privés de certains avantages sociaux. [[1](#)]
- Les effectifs de l'école publique s'effondrent temporairement au profit des « Écoles de la Papeterie ». C'est à ce moment précis que la presse républicaine et syndicale prend la défense de l'école communale. [[1](#), [2](#)]

4. Modernisation et bilinguisme (De l'après-guerre à nos jours)

Après la Seconde Guerre mondiale, le climat s'apaise. L'école communale se restructure, se modernise et

s'agrandit pour répondre à l'urbanisation d'Ergué-Gabéric. Des figures d'enseignants marquent le quartier, comme le couple d'instituteurs Maryse et Jean Le Berre qui y exercent de 1967 à 1994. [[1](#), [2](#), [3](#)]

- **Le tournant du bilinguisme (2001) :** En 2001, sous l'impulsion de l'association *Brezhonegerien Leston'n*, l'école publique de Lestonan ouvre une **filière bilingue français-breton**. [[1](#)]

Aujourd'hui, l'école est toujours un établissement public dynamique. Récemment, la direction et la commune ont lancé un projet auprès des habitants pour enfin **donner un nom officiel** aux bâtiments de cette école historique. [[1](#), [2](#)]

B. Le conflit qui oppose l'instituteur Judicaël Gloaguen à l'industriel René Bolloré à la fin des années 1920 à Ergué-Gabéric dépasse la simple querelle de clocher.

C'est un affrontement idéologique, social et politique total qui incarne la radicalisation de la « guerre des deux écoles » en Bretagne rurale. [[1](#)] Grâce aux recherches historiques partagées sur la plateforme locale [GrandTerrier](#), on peut analyser les rouages précis de ce bras de fer :

1. Le profil des deux protagonistes

- **René Bolloré (1885-1935)** : Patron des [papeteries d'Odét](#), c'est un catholique convaincu et un industriel au paternalisme d'acier. Il estime qu'il doit veiller non seulement sur le travail de ses ouvriers, mais aussi sur le salut de leur âme et l'éducation chrétienne de leurs enfants.
- **Judicaël Gloaguen (1892-193x)** : Nommé directeur de l'école publique de Lestonan en 1926, c'est un hussard noir de la République. Idéologiquement, il est profondément laïque, républicain radical, et est même surveillé de près par les autorités politiques (fiché au **Carnet B** des Renseignements généraux) pour ses prétendues **idées antimilitaristes**. [[1](#), [2](#), [3](#)]

2. Le déclencheur : Le "chantage" aux écoles de la Papeterie (1928-1929)

Face à la montée en puissance de l'école républicaine gérée par Gloaguen, René Bolloré décide de frapper un grand coup en construisant à ses frais les écoles privées catholiques gratuites de Lestonan (*Sainte-Marie* pour les filles en 1928 et *Saint-Joseph* pour les garçons en 1929). [[1](#)]

Pour remplir ses classes, la direction de l'usine Bolloré met en place un système coercitif redoutable auprès des familles ouvrières. Les témoignages de l'époque (comme celui de l'ancien élève Louis Bréus) confirment la violence sociale de la méthode :

« *Les ouvriers de chez Bolloré devaient aller à l'école privée.* » [[1](#)]

Ceux qui s'obstinent à laisser leurs enfants chez Judicaël Gloaguen subissent des menaces claires : **perte du logement ouvrier fourni par l'usine**, suppression des primes, voire **licenciement pur et simple**.

3. La riposte de l'instituteur et l'écho dans *Le Citoyen* (Décembre 1929)

Face à ce qu'il qualifie de chantage intolérable, Judicaël Gloaguen ne plie pas. Ne pouvant pas lutter directement avec les armes économiques du patron, il déplace le conflit sur le terrain médiatique et administratif.

- **L'alliance avec la presse républicaine :** Gloaguen transmet des rapports précis sur la situation à l'inspection académique et aux réseaux républicains de Quimper. En décembre 1929, l'hebdomadaire *Le Citoyen* s'empare de l'affaire et mène une campagne virulente contre Bolloré. Le journal accuse l'industriel d'attentat à la liberté de conscience et de vouloir féodaliser la Cornouaille.
- **L'effondrement des effectifs :** Malgré le courage de l'instituteur, la pression économique gagne la première manche. Les classes de Gloaguen se vident massivement, les parents ouvriers ne pouvant se permettre de perdre leur emploi.

4. L'issue du conflit : Un exil forcé

Le climat devient si délétère et invivable à Lestonan que l'administration décide de protéger son instituteur tout en calmant le jeu avec la puissante famille Bolloré. Au début des années 1930, Judicaël Gloaguen est déplacé de Lestonan pour prendre la direction de **l'école des garçons du Bourg** d'Ergué-Gabéric, un

secteur géographiquement plus éloigné de l'emprise directe de l'usine. [[1](#), [2](#)]

C. Le dossier de surveillance de Judicaël Gloaguen est conservé aux Archives départementales du Finistère sous la cote 1T165 (Série T - Enseignement et affaires culturelles).

Ce document officiel lève le voile sur la paranoïa d'État de l'entre-deux-guerres envers les instituteurs syndicalistes et antimilitaristes, qualifiés par la préfecture d'éléments subversifs. [[1](#)] Les pièces du dossier révèlent les rouages exacts de cette surveillance policière et administrative :

1. L'inscription au « Carnet B »

Le **Carnet B** était le principal outil de surveillance politique en France sous la Troisième République. Géré par le ministère de l'Intérieur, il recensait les espions potentiels, les anarchistes, et les militants pacifistes ou antimilitaristes susceptibles de saboter une mobilisation nationale.

- **La liste noire** : Le dossier de Judicaël Gloaguen contient une liste officielle du Ministère répertoriant **17 instituteurs du Finistère** placés sous haute surveillance. [[1](#), [2](#)]
- **Le motif** : À Lestonan, l'instituteur ne cache pas ses convictions pacifistes et sociales, très influencées par le syndicalisme enseignant de l'époque (proche de la CGTU ou du Syndicat national des instituteurs), marqué par le traumatisme de la Première Guerre mondiale. Pour la préfecture, ces positions sont jugées

comme un danger de "contamination idéologique" des enfants d'ouvriers.

2. Le rôle des rapports des Renseignements Généraux (1929)

L'année **1929** marque le paroxysme de la surveillance, coïncidant précisément avec le conflit ouvert contre René Bolloré. Le dossier contient des notes de police détaillées sur le comportement de l'instituteur : []

- Les agents surveillent ses fréquentations, ses lectures (notamment les journaux et revues syndicales qu'il reçoit) et ses prises de parole publiques.
- L'administration cherche à savoir si ses « idées antimilitaristes » transparaissent dans ses cours de morale ou d'histoire aux enfants de Lestonan. [[1](#)]

3. Le paradoxe de sa double vie : "Hussard Noir" et suspect politique

La lecture de la liasse **1T165** met en lumière une contradiction frappante propre à cette époque : [[1](#)]

- **D'un côté**, l'inspecteur d'académie et la hiérarchie de l'Éducation nationale reconnaissent ses grandes qualités pédagogiques, son dévouement envers l'école publique et sa droiture morale.
- **De l'autre**, le Préfet et les forces de police le traitent comme un agitateur politique en raison de ses engagements syndicaux et de ses écrits.

4. Le déplacement d'office comme mesure d'apaisement

C'est ce dossier de surveillance politique, combiné au conflit médiatique orchestré par le journal *Le Citoyen*, qui pousse finalement l'Inspection académique à agir. Pour désamorcer la poudrière que devenait le quartier industriel de Lestonan (où s'opposaient l'usine Bolloré,

l'école laïque soupçonnée d'antimilitarisme, et le patronat catholique), la décision est prise de déplacer Judicaël Gloaguen vers l'école des garçons du Bourg d'Ergué-Gabéric. Ce transfert l'éloignait géographiquement de la direction des papeteries et permettait de clore l'enquête policière. [[1](#), [2](#)]

*Le cas de Judicaël Gloaguen illustre parfaitement comment **un instituteur rural pouvait se retrouver pris en étau entre deux feux** : l'appareil policier de l'État qui redoutait ses idées de gauche, et le patronat local*

D. Explorer les profils d'autres instituteurs finistériens également inscrits sur cette liste du Carnet B

Le dossier **1T165** des Archives départementales du Finistère, intitulé « **Surveillance politique des instituteurs** », montre que Judicaël Gloaguen n'était absolument pas un cas isolé. [[1](#)]

Dans l'entre-deux-guerres, la préfecture du Finistère et le ministère de l'Intérieur surveillaient étroitement **une liste noire de 17 instituteurs finistériens** fichés au **Carnet B**. Cette paranoïa d'État s'explique par un phénomène historique précis : le syndicalisme enseignant de cette époque était profondément marqué par le traumatisme de la guerre de 14-18, poussant de nombreux enseignants vers un **pacifisme radical, voire l'antimilitarisme**. [[1](#), [2](#)]

Bien que les dossiers individuels complets doivent être consultés en salle de lecture, les profils types de ces 16 autres collègues de Gloaguen partagent des caractéristiques très nettes :

1. Le profil type du suspect : Le cadre du Syndicat National des Instituteurs (SNI)

La majorité des enseignants inscrits sur cette liste noire étaient des responsables locaux ou des militants actifs de la section finistérienne du **Syndicat National** (le SNI) ou de la **CGTU** (tendance plus révolutionnaire). [\[1\]](#)

- **L'infraction** : Aux yeux du préfet, le simple fait de distribuer des tracts syndicaux demandant le désarmement, ou de participer à des réunions ouvrières (notamment dans les ports de pêche ou les bassins industriels comme Concarneau, Brest ou Douarnenez), suffisait pour être inscrit au Carnet B. [\[1\]](#)

2. Le terrain de "contamination" : Les zones ouvrières et maritimes

Tout comme Gloaguen agissait à Lestonan au milieu des ouvriers papetiers, les autres instituteurs ciblés par la police étaient presque tous en poste dans des communes à forte conscience sociale. Les Renseignements Généraux surveillaient tout particulièrement : [\[1, 2\]](#)

- **Le Pays Bigouden et les ports de pêche** (Le Guilvinec, Penmarch, Concarneau) : Des bastions où les luttes syndicales des marins et des ouvrières des conserveries (les Penn Sardin) résonnaient fortement

avec les convictions sociales des instituteurs publics.
[1]

- **Le bassin industriel de Brest** : Où la proximité avec l'Arsenal rendait toute propagande pacifiste ou antimilitariste intolérable pour l'armée et la préfecture.

3. La nature des accusations consignées par la police

Dans ces rapports de surveillance, les griefs des agents de police reposaient souvent sur des faits du quotidien, parfois dénoncés par des notables locaux ou des membres du clergé :

- **Les manuels scolaires « censurés »** : Les instituteurs fichés refusaient parfois d'utiliser les livres d'histoire trop patriotiques imposés par le ministère, leur préférant des manuels pacifistes (comme ceux édités par la Fédération de l'Enseignement).
- **Le refus de participer aux commémorations patriotiques** : Certains d'entre eux rechignaient à mener leurs élèves au monument aux morts lors du 11 novembre d'une manière qu'ils jugeaient trop militariste, insistant plutôt sur le deuil et l'horreur de la guerre.

4. Le sort de ces "Hussards Noirs" surveillés

Pour ces 17 enseignants, la sanction administrative la plus fréquente n'était pas la révocation (car ils étaient souvent d'excellents pédagogues reconnus par leur hiérarchie académique), mais la mutation d'office (le «

déplacement pour raisons de service »). L'objectif de la préfecture était de casser leur influence locale en les déracinant de leur milieu ouvrier pour les envoyer dans des communes rurales isolées et jugées plus conservatrices. [1]

E. La vie quotidienne des élèves au sein de l'école de Lestonan !

Plongeons dans le quotidien des enfants de Lestonan dans les années 1910 et 1920. À cette époque, la vie scolaire est rythmée par le bruit des **sabots de bois**, l'odeur de la **soupe au lard**, et la discipline de fer de la Troisième République. L'enfance à Lestonan est indissociable de la condition ouvrière et paysanne de la commune d'Ergué-Gabéric.

1. Le chemin de l'école et le vestiaire

Le matin, les enfants arrivent de Lestonan mais aussi des fermes et des hameaux environnants (Keranna, Menez-Groas).

- **Les sabots de bois** : Presque tous les élèves portent des sabots de bois, souvent garnis de paille ou de chaussons de laine en hiver pour se protéger du froid. En arrivant, ils les alignent sous le préau. L'insonorisation n'existant pas, le vacarme des déplacements dans la cour est assourdissant.
- **La blouse obligatoire** : Pour gommer les inégalités sociales entre fils de paysans et enfants

d'ouvriers de la papeterie, tous portent la **blouse noire ou grise**, boutonnée dans le dos ou sur le côté.

2. Le défi de la langue : Le breton interdit

Pour la quasi-totalité de ces enfants, le **breton est la langue maternelle**, celle que l'on parle à la maison et à l'usine.

- En passant le porche de l'école communale, le français devient obligatoire.
- L'instituteur (comme Monsieur Godet en 1912 ou Judicaël Gloaguen plus tard) applique la consigne nationale : « ***Il est interdit de parler breton et de cracher par terre*** ».
- Le quotidien des élèves est marqué par la peur du "**symbole**" ou du "**vache**" : un petit objet (un sabot miniature, un morceau de bois) que l'instituteur donne au premier élève qui lâche un mot en breton. Pour s'en débarrasser, l'enfant doit dénoncer un de ses camarades commettant la même faute. Le dernier propriétaire de l'objet à la fin de la journée recevait une punition (lignes à copier ou corvée).

3. La vie dans les classes surchargées

Imaginez la classe unique de 1912 avec ses **98 élèves** :

- **L'installation** : Les enfants sont serrés à 4 ou 5 par banc sur de longs pupitres en bois inclinés, dotés d'un encrier en porcelaine blanche.
- **Le niveau multiple** : L'instituteur doit faire de la gymnastique pédagogique. Pendant qu'il fait réciter la

leçon d'histoire aux "grands" (le certificat d'études), les "moyens" font une dictée et les "petits" s'exercent à l'écriture sur des ardoises avec des touches de stéatite.

- **Le chauffage** : En hiver, une grande étuve ou un **poêle à charbon (ou à bois)** trône au milieu de la classe. Les élèves installés tout près étouffent de chaleur, tandis que ceux du fond de la classe ont les doigts engourdis par le gel. Chaque matin, ce sont souvent les grands élèves qui sont chargés d'allumer le poêle.

4. Le repas du midi : Le "panier" ou la cantine de fortune

Il n'y a pas de cantine moderne. Les enfants qui habitent trop loin pour rentrer chez eux le midi apportent leur **"gamelle" ou leur panier en osier**.

- **Le menu type** : Du pain noir (le pain de seigle), une pomme, et souvent un morceau de lard froid ou une bouteille de lait.
- Parfois, l'école s'organise pour faire chauffer une grande marmite de soupe (soupe de légumes au lard) sur le poêle de la classe pour offrir un bouillon chaud aux enfants les plus pauvres du quartier industriel.

5. L'encre, la plume et la discipline

- L'écriture se fait à la **plume Sergent-Major**. Apprendre à ne pas faire de taches d'encre (les redoutables "pâtés") est l'obsession quotidienne des élèves, sous peine de voir leur page arrachée ou de recevoir un coup de règle en bois sur les doigts.

- La cour de récréation sert aux jeux de billes, aux osselets, et à la course, mais elle est aussi le lieu des exercices de **bataillon scolaire** pour les garçons, où l'on marche au pas pour se préparer à devenir de futurs soldats.

F. Le contenu des leçons de morale de l'époque (ce que Judicaël Gloaguen enseignait à ces enfants), ...La leçon de morale

, en vigueur à l'époque de Judicaël Gloaguen à l'école de Lestonan, constituaient le cœur même de l'école laïque. Remplaçant l'instruction religieuse depuis les lois Jules Ferry, la **morale républicaine** avait pour but de former des citoyens honnêtes, travailleurs et patriotes.

Chaque journée commençait obligatoirement par la « **leçon de morale** », d'une durée de 15 à 20 minutes. L'instituteur écrivait une maxime au tableau noir, que les enfants devaient copier sur leur cahier du jour, apprendre par cœur et méditer.

Voici les grands thèmes enseignés au quotidien à Lestonan à travers les manuels de l'époque (comme le célèbre manuel de Jules Payot ou le ***Tour de la France par deux enfants***) :

1. Les devoirs envers la famille et l'école

La morale commençait par le cercle le plus proche. Les maximes insistaient lourdement sur le respect absolu dû aux adultes.

- **L'obéissance et la gratitude** : Les enfants apprenaient qu'ils devaient tout à leurs parents, qui s'épuisaient au travail (à la ferme ou à la papeterie Bolloré). L'ingratitude envers les parents était présentée comme le pire des vices.
- **Le respect du maître** : L'instituteur incarnait la République. Le respecter, c'était respecter la loi.
- **Exemple de maxime** : « Qui aime ses parents respecte ses maîtres et obéit aux lois. »

2. Le culte du travail, de l'épargne et de la sobriété

Destinée à des enfants d'ouvriers et de paysans, cette morale valorisait l'effort et mettait en garde contre les fléaux sociaux de l'époque.

- **L'héroïsme du travail** : Le travail intellectuel ou manuel était sacralisé. La paresse était décrite comme le début de tous les vices.
- **La tempérance et l'anti-alcoolisme** : C'était un sujet majeur en Bretagne à cette époque. Les manuels scolaires de la Troisième République comportaient de véritables leçons d'anatomie effrayantes montrant les ravages de l'alcool (notamment de l'absinthe et de l'eau-de-vie). L'école apprenait aux enfants à fuir le cabaret.
- **L'épargne** : On apprenait aux élèves à ne pas gaspiller l'argent, à être prévoyants et à déposer leurs quelques centimes à la caisse d'épargne de l'école.

- **Exemple de maxime :** « Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin. »

3. Les devoirs envers la société : Justice et Solidarité

La laïcité remplaçait la charité chrétienne par la **solidarité républicaine** et la justice sociale.

- **La règle d'or :** Ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fît.
- **La tolérance :** Le respect de la liberté de conscience des autres (un point particulièrement sensible à Lestonan dans le contexte de la guerre scolaire).
- **Exemple de maxime :** « La patrie n'est pas seulement le sol sur lequel nous vivons, c'est la grande famille humaine dont nous sommes membres. »

4. Le patriotisme et la nuance pacifiste de Gloaguen

C'est ici que la sensibilité propre de Judicaël Gloaguen entrait en jeu.

- **La morale officielle :** Normalement, la leçon de morale de la Troisième République exaltait le sacrifice pour la patrie, le courage militaire et le devoir de défendre les frontières (l'ombre de la "Revanche" puis le deuil de la Grande Guerre).
- **La nuance de l'instituteur pacifiste :** Un instituteur fiché au Carnet B pour pacifisme, comme Gloaguen, orientait subtilement ces leçons. Au lieu de

glorifier les généraux et les conquêtes militaires, il insistait sur **l'horreur de la guerre**, la fraternité entre les peuples et le rôle des travailleurs dans la construction de la paix. Le patriotisme y était enseigné non pas comme une haine de l'étranger, mais comme un amour des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

- *Chaque leçon se terminait par une petite histoire moralisatrice (une anecdote historique, une fable ou un récit de la vie quotidienne) où le bon élève, honnête et travailleur, était toujours récompensé, tandis que le menteur ou le paresseux finissait puni et malheureux.*